

Arnaque en milliards contre la classe moyenne!

**Nous payons, les grands
actionnaires en profitent.**

NON

**Votation du
12 février 2017
sur la RIE III**

à l'arnaque de l'imposition des entreprises

Sous la pression internationale, la Suisse a entamé la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), afin de mettre un terme aux privilèges fiscaux octroyés par les cantons aux entreprises. Mais au lieu de supprimer simplement les niches fiscales existantes, de nouvelles astuces fiscales ont été créées, afin de baisser massivement l'imposition des entreprises. La réforme entraînera des pertes se chiffrant en milliards pour les caisses de la Confédération, des cantons et des communes! Nous toutes et tous en paieront la facture, au travers du démantèlement de prestations ou d'augmentations de taxes et d'impôts.

Pertes: au minimum 2,7 milliards !

La facture vous sera directement adressée :

- ▶ Augmentation de l'impôt sur le revenu ?
- ▶ Majoration des taxes poubelles ou des parkings ?
- ▶ Billets d'entrée plus chers pour la piscine, le zoo ou les musées ?

- ▶ Des coupes dans la formation ?
- ▶ Moins de subventions d'assurance-maladie ?
- ▶ Pas d'argent pour les crèches et les UAPE ?



« S'il manque des milliards à cause de cette réforme, nous toutes et tous passerons directement à la caisse, à travers des hausses

d'impôts et de taxes. Je ne peux l'accepter ! »

Hansjörg, 58, ingénieur



« Chez nous, à l'école, plusieurs services ont déjà été biffés. Les classes sont toujours plus grandes et les offres sportives disparaissent.

Avec la RIE III, la situation ne pourra qu'empirer ! »

Caroline, 20 ans, étudiante

Impôts et taxes plus élevés !

Démantèlement des prestations !

NON à l'arnaque de l'imposition des entreprises !

Avec la réforme de l'imposition des entreprises III, les grands actionnaires, ainsi que les conseillers financiers et fiscaux, se feront des milliards et la facture vous sera directement adressée. Au programme pour nous: démantèlement de prestations, hausses de taxes et d'impôts.

NON à des astuces fiscales opaques

« Impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts », « imposition préférentielle des produits de licence » ou encore « *Step-up* », voilà ce que représente la RIE III. Vous n'avez aucune idée de ce que cela peut bien vouloir dire ? Non ? C'est voulu par les défenseurs de cette réforme : derrière ce jargon technique se cachent des astuces fiscales opaques, que seuls de conseillers financiers ou fiscaux peuvent comprendre. Quelques sociétés et leurs grands actionnaires, parmi lesquels des fonds de pension ou des cheiks qataris, engrangeront par contre des milliards.

NON à un trou de plusieurs milliards

Ces astuces fiscales permettront à quelques grands actionnaires et sociétés d'enranger des milliards. Les coûts totaux sont impossibles à calculer : 2,7 mia. sont par contre un minimum ; 1,3 mia. de pertes pour la Confédération et 1,4 mia, pour les cantons et les communes. Mais cela pourrait être beaucoup plus élevé, notamment avec les nouvelles astuces fiscales ou la baisse de l'imposition des bénéficiaires. Les pertes réelles ne seront constatées qu'après coup, comme pour la seconde réforme (RIE II) de 2008.

NON à une arnaque contre la population

Les trous dans les caisses devront bien être compensés, soit par des baisses de prestations, soit par des hausses d'impôts. La facture sera adressée à la classe moyenne, aux travailleurs et aux contribuables « normaux » ; autrement dit, nous toutes et tous ! Un NON nous préviendra d'une nouvelle débâcle et donnera l'occasion au parlement de remettre l'ouvrage sur le métier, afin de proposer une nouvelle réforme, plus équilibrée.

Pas de nouvelle débâcle !

La 2^e réforme de l'imposition des entreprises était déjà une belle arnaque ! Même le Tribunal fédéral a admis que la population avait été trompée lors de la votation de 2008. A l'époque déjà, les coûts de la réforme avait été totalement sous-estimés, entraînant des pertes bien supérieures aux 900 millions annoncés par le Conseil fédéral. Si les chiffres réels avaient été annoncés à la population avant cette votation, le résultat sorti des urnes aurait probablement été différent : une très faible majorité avait accepté la réforme à 50,5 %.

Nous disons NON à la RIE III



« La RIE III prive les villes de revenus se chiffrant en millions ! Ce modèle à sens unique est absolument irresponsable aussi bien financièrement

que politiquement. Il doit donc être rejeté à tout prix! »

Silvia Steidle, PLR, directrice des finances, Bienne



« La formation est notre bien le plus précieux. Avec la RIE III, nous le mettons sérieusement en danger.

Des coupes supplémentaires se chiffrant en millions dans les écoles et s'ajoutant aux nombreux paquets d'économies déjà adoptés, seraient irresponsables. »

Samuel Rohrbach, président SER (syndicat des enseignants romands)



« La RIE III met sous pression les finances des collectivités locales. Les pertes d'impôts massives qu'elle induit mettent en danger les politiques

publiques de proximité, auxquelles les citoyens sont attachés. En bout de chaîne institutionnelle, les communes seront confrontées à des manques à gagner prévisibles. »

Florence Germond, conseillère municipale, Lausanne



« Les Eglises qui bénéficient d'impôts perdent des sommes importantes avec la RIE III et ceci aura comme

conséquence une diminution de leurs activités sociales et culturelles et probablement aussi une diminution de professionnels ce qui fragilise l'action de l'Eglise au service de tous. »

Martin Burkhard, pasteur et conseiller synodal, Fribourg

Dons: tout don, quel qu'en soit le montant, est le bienvenu pour soutenir cette campagne.

Aidez-nous à combattre cette réforme démesurée !

Appel à la défense de la classe moyenne

Compte postal: 61-542530-2 – Numéro IBAN: CH58 0900 0000 6154 2530 2

Les organisations, associations et partis suivants disent NON à l'arnaque de l'imposition des entreprises: APC, ASEB, ATE, Attac, Avenir Social, Employés du secteur public, Garanto, Jeunes Verts, JS, kapers, Les Verts, Libref, Nautilus, OeMe, PS, PST, SER, SEV, SIT, solidaritéS, SSP, SSPM, SSM, Syna, Syndicom, Travail.Suisse, Unia, USDAM, USS.